



LA FEDERATION COMMUNIQUE

FILIERE ÉQUINE

L'ARGENT... À TOUT CRIN

Depuis le démantèlement du système français de maîtrise de la filière équine et sa privatisation, la financiarisation s'accélère accompagnée de sa conséquence logique, sa fragilisation. D'un côté, les enchères de yearlings battent des records année après année. À Deauville, le chiffre d'affaires atteint un niveau « inédit » à 51 millions d'€ contre 43 millions en 2019 déjà souligné comme un record. Le prix moyen des yearlings vendus cette année s'élève à plus de 210 000 €. L'indécence de ces chiffres fait froid dans le dos au moment où toute revendication de salaire et d'amélioration des conditions de travail est balayée d'un revers de main avec mépris par le patronat. De l'autre, si des centres équestres recherchent des chevaux à des prix abordables, en quelques années, le prix d'un poney de selle est passé de 3 000 à 7 000 €.

Ces niveaux de prix illustrent la financiarisation et la spéculation à l'œuvre depuis la privatisation par la suppression en 2010 du monopole d'État et l'ouverture au privé des paris par Sarkozy, et la remise en cause du caractère associatif à but non lucratif de l'institution des courses. Les quelques bénéficiaires sont connus, Rothschild et autres, sans compter les mafias qui font toujours leur beurre de toute privatisation, surtout dans un secteur aussi propice à la circulation d'argent.

Le système français, basé sur le monopole étatique, permettait le développement de la filière, l'encouragement de la race chevaline et le maintien de plus de 60 000 emplois, par un financement mutualisé issu des paris hippiques. La transformation des « haras nationaux » en établissement public administratif (Epa) et leur fusion avec l'École nationale d'équitation pour aboutir à la création de l'Institut français du cheval et de l'équitation participe de l'opération. Ce rapprochement s'est fait sous les prétextes fallacieux de la nécessaire réduction des dépenses publiques et d'une concurrence déloyale en matière de « reproduction équine ». Il a achevé la restructuration profonde de l'ensemble de la filière équine française. Ce service public qui jouait un rôle essentiel dans le contrôle de l'élevage, encadrant le prix des saillies, a été bazzardé sur l'autel du profit-roi.

Par cette restructuration, l'organisation de l'élevage et de la reproduction des chevaux est soumise aux lois du marché capitaliste. Cette financiarisation se traduit par des prix prohibitifs appliqués par les centres équestres, notamment privés, réduisant encore un peu plus l'accès de cette activité sportive pour les catégories sociales populaires et les jeunes des écoles.

L'ensemble de l'organisation de la filière équine est en danger. Elle doit revenir sous maîtrise publique afin de garantir son développement, le maintien des emplois, la sauvegarde du patrimoine génétique équin, le contrôle des paris hippiques.

Montreuil,
Le 20 septembre 2022